

## Participez à notre Webinaire dédié au télétravail en tiers-lieux !

**Dans la période particulière que nous traversons ces derniers mois, la crise sanitaire a eu pour conséquence directe une appétence toujours plus forte des salariés pour la pratique du télétravail.**

Le Val d'Yerres Val de Seine, par sa localisation et son histoire, est un territoire à vocation essentiellement résidentielle avec pour conséquences des déplacements importants qui nuisent à la qualité de vie de ses habitants.

Sur la base de ce constat, la Communauté d'agglomération s'appuie sur le bureau d'étude « Relais d'entreprises » afin de déployer sur son territoire un écosystème propice à la diffusion du télétravail dans des espaces dédiés.

Dans ce cadre, les acteurs économiques du territoire sont conviés à un webinaire exceptionnel d'échanges :

*« Le Télétravail en Val d'Yerres Val de Seine dans des tiers-lieux d'activités, un levier d'attractivité des entreprises et des territoires »*

**Le jeudi 28 janvier de 14h00 à 16h00**

La thématique du télétravail vous intéresse ? Vous ou l'un de vos proches êtes directement concernés par ce sujet ? Venez-vous informer et échanger avec des chercheurs, des DRH, des élus et des chefs d'entreprises.

Le programme ainsi que les modalités d'inscription et de participation sont indiquées dans le flyer [téléchargeable ici](#).

Inscrivez-vous au Webinaire en [cliquant ici](#).

